

REF / 416 / FASB / 2022

ALGER LE 12.09.2022

# COMMUNIQUE

Nous avons le regret de vous informer qu'une erreur système s'est produite au niveau de la plate-forme de confection des licences discipline **Pétanque** catégorie « **Jeunes** ».

En effet, les athlètes nés en **2004** sont considérés comme « **seniors** » et non comme « **cadets** ».

Par ailleurs, et en ce qui concerne la **Boule Lyonnaise**, les athlètes nés en **2004** sont considérés comme « **jeunes** ».

A cet effet, nous invitons les ligues concernées par cette mise à jour à se rapprocher de la FASB dans les meilleurs délais, afin de régler cette situation.

Merci pour votre aimable compréhension et précieuse collaboration.



## Rappel Règlements Généraux FASB

### TITRE 02 - DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX CATEGORIES D'ÂGE Section 06 : Les Catégories d'Âge

#### Article 19

Les Catégories d'Âge sont arrêtées par la FASB au début de chaque saison sportive conformément à la classification édictée par la FIB et FIPJP selon le tableau ci-après :

Catégorie	Limite d'âge
Jeune Garçon Pétanque	U17 ≤ à 17 ans au 31.12 de l'année en cours
Jeune Garçon Boule Lyonnaise	U18 ≤ à 18 ans au 31.12 de l'année en cours
Espoir Garçon Boule Lyonnaise	U23 ≤ à 23 ans au 31.12 de l'année en cours
Senior Garçon Pétanque et Boule Lyonnaise	Sans Limites
Dame Pétanque et Boule Lyonnaise	Sans limites